

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 9 février 2023

L'an deux mille-vingt-trois, le 9 février, à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 3 février.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 33 puis 34 à partir du point 3.

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 39 puis 40 à partir du point 3.

Etaient présent(e)s :

Mme BERTRAND Dorothee, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M. BODART Michel, M. BOONAERT Jean-Philippe, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, M. DEHAENE Michel, M. DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DURUT Jocelyne, M. DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M. FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M. FICHEUX Bruno, M. HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, M. HURLUS Jacques, Mme LORPHELIN Martine, à partir du point 3, M. MAHIEU Philippe, M. MORVAN Hervé, M. MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M. PRUVOST Philippe, M. SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M. THOREZ Jean-Claude, M. VANECCLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine.

Absents excusés :

Mme BOULENGER Delphine, procuration à Mme PLE Sandra,
Mme DEBAISIEUX Nathalie, procuration à M. BOONAERT Jean-Philippe,
Mme DUHAYON Monique, procuration à M. FICHEUX Bruno,
Mme HIEL Anne, procuration à M. DELVALLE Jean,
M. LAPIERRE Julien, procuration à M. SÉRÉ Soarey,
M. PARENT Michael, procuration à M. HURLUS Jacques,

Absents :

Mme LORPHELIN Martine, jusqu'au point 3,
M. LORIDAN Bernard,
M. RAVET Pierre-Luc,

Secrétaire de séance :

M. BOONAERT Jean-Philippe.

Délibération n°2023D001 - Finances, mutualisation et transferts de charges - Tableau des effectifs.

Le Vice-Président expose au Conseil,

Dans le cadre du fonctionnement des services, il est proposé :

- o La création d'un poste d'agent de maîtrise principal (C)

Dans le cadre des avancements de grade et de la promotion interne, il est proposé :

- o La création de deux postes d'éducateur de jeunes enfants classe exceptionnel (A)
- o La création d'un poste d'adjoint technique ppal de 2eme classe (C)

- o La création de deux postes d'agent de maîtrise (C)

Intitulé du poste	Postes ouverts au 15 décembre 2022	propositions de modifications pour le Conseil communautaire de février 2023	propositions de postes ouverts à compter du Conseil communautaire de février 2023
Filière administrative			
Attaché hors classe (A)	1		1
Attaché principal (A)	1		1
Attaché territorial (A)	6		6
Rédacteur principal de 1ere classe (B)	0		0
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe (B)	3		3
Rédacteur territorial (B)	1		1
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe (C)	4		4
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe (C)	3		3
Adjoint administratif (C)	12		12
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe (C) à TNC 70 %	1		1
Filière technique			
Ingénieur principal (A)	3		3
Ingénieur territorial (A)	0		0
Technicien territorial (B)	0		0
Agent de maîtrise principal (C) (C)	2	+1	3
Agent de maîtrise (C)	1	+2	3
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe (C)	2		2
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe (C)	3	+1	4
Adjoint technique (C)	5		5
Filière sportive et animation			
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe (C)	1		1

Filière médicosociale			
Conseiller socio-éducatif (A)	1		1
Psychomotricien (A)	1		1
Educateur de jeunes enfants (A)	3		3
Educateur de jeunes enfants classe exceptionnel (A)	0	+2	2
Technicien paramédical de classe normale (B)	0		0
Filière culturelle			
Assistants principaux de conservation du patrimoine (B)	1		1
Bibliothécaires (A)	0		0
Autres cadres d'emploi			
Emploi fonctionnel de direction :	1		1

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (33 voix POUR – 6 abstentions) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Jacques HURLUS

